

*Interpellation présentée par la députée :
Mme Lydia Schneider Hausser*

Date de dépôt : 7 juin 2012

Interpellation urgente écrite **Six mois de retard pour les permis, c'est trop!**

Mesdames et
Messieurs les députés,

Des personnes attendant six mois leur permis B, alors que leur situation ne pose aucun problème pratique ; des retards jusqu'à deux ans pour les demandes de naturalisations ; des employé-e-s débordé-e-s qui ne peuvent plus supporter les rythmes de travail infernaux (travail le samedi et nocturnes en prime). C'est ce que nous pouvons entendre à Genève quand l'Office Cantonal de la Population (OCP) et plus particulièrement le Service Etrangers et Confédérés (SEC) sont invoqués au détour d'une conversation. Derrière les conversations, il existe un réel problème : on décide de politiques pour les étranger-ère-s, pour l'intégration et on ne se donne pas les moyens de les appliquer.

Cette situation a des répercussions sur les habitant-e-s de ce canton. Des personnes en attente du permis B, et remplissant tous les critères, doivent passer par des démarches supplémentaires pour obtenir des visas de sortie du pays. Cette situation a des répercussions sur les entreprises genevoises qui doivent s'accommoder de procédures qui s'éternisent, mettant à mal leur activité économique. Cette situation a des répercussions sur les personnes qui désirent devenir suisses, et qui doivent attendre toujours plus pour l'être. Cette situation a des répercussions sur les fonctionnaires de l'OCP, en effectifs insuffisants, qui souffrent du manque de ressources et de reconnaissance. A terme, cette situation est explosive.

Au-delà des questions quant au bien-fondé des politiques fédérales et cantonales pour les étrangers, l'intégration et les naturalisations, il reste donc des problèmes de fonctionnement et de ressources à l'OCP. Il en résulte un retard dans le traitement des dossiers, des tracasseries administratives (pour ne pas dire plus), et du découragement chez les fonctionnaires.

Ma question est donc la suivante :

Quelles mesures concrètes le Conseil d'Etat compte-t-il prendre pour remédier aux retards dans le traitement des demandes de permis de séjour à l'OCP et pour améliorer la situation de travail des fonctionnaires y travaillant ?